

Analyses

Retraites : arrêtons l'enfumage financier, rétablissons la justice sociale

vendredi 16 août 2013

Le projet de réforme des retraites doit être présenté au Conseil des ministres le 18 septembre et être examiné par le Parlement début octobre. Comme dans la loi bancaire votée le 18 juillet, le mot « réforme » ne signifie rien d'autre qu'une adaptation aux pressions des marchés financiers. La « troïka » européenne l'a dit, le Fonds monétaire international l'a souligné et les gouvernements allemand et britannique le répètent : la France doit faire tout ce que les pays du Sud de l'Europe ont fait. Cette « réforme » est considérée comme un test de soumission. Faute de vouloir engager le combat contre le système qui lui est ainsi imposé, le gouvernement ne peut que chercher à le rendre moins douloureux en s'y enfermant davantage : Gribouille sautait au fond de la mare pour éviter de se faire mouiller par la pluie.

REFUSONS DE TOMBER DANS LE PIÈGE

Le débat se trouve dès le départ piégé. On veut nous faire prendre un débat de société pour une question démographique et comptable. L'on avance l'argument de l'augmentation fatale du nombre de retraités par rapport à celui des actifs pour en conclure qu'il n'est pas possible de maintenir les acquis sociaux dans un système de répartition. C'est apparemment logique ! Cependant, ce raisonnement repose sur une conception statique de l'économie et de la société. Il est donc faux ! La vérité est que la cause première des déficits n'est pas l'allongement relatif de la vie humaine, mais la crise économique que nous connaissons. Le problème se pose parce qu'il y a trop de chômeurs et pas assez de productivité pour contribuer au financement. Les retraites n'y sont pour rien, la cause est dans le système imposé par la City et Wall Street, et c'est de système qu'il faut d'abord changer, pas de régime de retraites ! La vérité est que dans une économie en développement réel, la productivité de moins d'actifs peut financer plus de retraités. C'est la qualification des emplois, associée aux découvertes scientifiques et aux innovations technologiques, qui est ici la donnée essentielle, et non leur somme arithmétique.

Second piège : on nous dit que « les retraités doivent faire leur part d'effort ». C'est encore apparemment logique ! Sauf que le raisonnement est encore faux.

D'une part, la situation des retraités est précaire. Selon les chiffres du dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR), fin 2010, le montant moyen de la pension dite de droit propre (hors réversion et majoration éventuelle au-delà de trois enfants) s'élève à 1216 euros par mois (1552 euros pour les hommes et 899 pour les femmes). Une étude récente de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la statistique a calculé que si les réformes de 1993,

2003 et 2008 avaient été appliquées aux affiliés de la CNAV et de la MSA nés en 1938, ceux-ci auraient déjà eu des pensions réduites de 28 % en moyenne lors de leur liquidation et de 35 % sur l'ensemble de la période de leur retraite.

D'autre part, l'argent des retraités n'est pas une charge ni une somme stérilisée ou accaparée ; les retraités consomment, épargnent et, en soutenant leurs enfants, infusent du pouvoir d'achat supplémentaire dans l'économie.

Enfin, le déficit du régime n'est pas abyssal. Sur les 20 à 40 prochaines années, il atteindra entre 1 % et, au pire, 2 % du produit intérieur brut, c'est-à-dire le même ordre de grandeur que l'impôt compétitivité emploi pour lequel on a trouvé, en pleine crise, les 20 milliards nécessaires à son financement.

L'on voit donc bien que tout le débat « officiel » relève d'un enfumage financier. Il est dramatique qu'un gouvernement socialiste y prête ses narines.

REJETONS LA SOUMISSION SOCIALE DU GOUVERNEMENT AYRAULT

Prenons trois exemples démontrant comment le gouvernement se débat dans le piège.

Tout d'abord, François Hollande a écarté d'emblée toute idée de modifier l'âge légal de départ à la retraite, porté à 62 ans au lieu de 60 par la réforme de 2010. Que l'on s'estime heureux de ne pas aller plus loin ! Cependant, pour avoir une retraite à taux plein, ce sera plus loin. Au-delà de 2020, ou peut-être avant, dans le cadre de la réforme Fillon de 2003, l'allongement de la durée de cotisation est prévu. Ce qui suppose un allongement de fait de l'âge effectif de départ, comme le veut le MEDEF.

Ensuite, il n'y aurait certes pas, comme prévu, de désindexation des pensions par rapport aux prix et le gouvernement paraît avoir également écarté la piste d'une suppression de l'abattement fiscal de 10 % dont bénéficient les retraités. Mais il y en a encore un « mais » : l'idée d'une hausse de la CSG et d'un basculement d'une part des cotisations sociales sur la CSG ou la TVA, en contrepartie d'une augmentation des cotisations retraites, serait « *en train de percer* ». Les retraités, quant à eux, à l'exception des plus modestes, devraient être mis à contribution par le biais d'un alignement de leur taux de CSG (6,6 %) sur celui des actifs (7,5 %).

Enfin, balayons l'argument selon lequel, puisqu'on vit de plus en plus longtemps, l'on peut ou doit donc travailler plus longtemps. Car, à 50 ans, le gain d'espérance de vie sans incapacité est bien plus faible que l'allongement de l'espérance de vie elle-même : aujourd'hui, à cet âge, elle est de 19,1 années pour les hommes et 19,6 pour les femmes.

On dira que cela dépend des métiers. C'est vrai. C'est pourquoi, de source gouvernementale, on souligne que « *la création d'un compte de pénibilité, ouvrant droit à une formation, un temps partiel en fin de carrière ou à l'octroi de trimestres de cotisation, est la contrepartie qui permettra de faire comprendre que nous n'avons pas une vision comptable* ». Bel aveu de mauvaise conscience et merci pour l'aumône à la fin de la messe sociale, imposée au patronat mais qu'il répercutera sans doute sur les salariés eux-mêmes et les clients. De même pour l'instauration de cotisations retraite pour les stagiaires, le déblocage de trimestres pour les apprentis et le versement d'un forfait de 10 % directement aux femmes, sans doute dès leur premier enfant : on s'efforce de colmater les écoutes alors que l'on ne fait rien pour empêcher l'eau de monter autour.

CHANGER DE SYSTÈME

La question des retraites n'est en réalité que la partie émergée de l'iceberg de la question fondamentale : les gouvernements qui se sont succédé depuis une quarantaine d'années ont laissé la France perdre ses industries et le capital financier accaparer les gains de productivité réalisés par le travail. C'est parce que François Hollande et Jean-Marc Ayrault n'ont rien fait pour arrêter la machine infernale qu'ils doivent accepter les termes de cette honteuse « réforme » des retraites. La combattre, c'est au contraire exiger que les forces financières qui la promeuvent soient mises hors d'état de nuire, afin qu'une économie organisée et de plein emploi permette de servir des retraites dignes. La question des retraites ne peut pas être résolue en soi ; elle suppose un changement total d'orientation politique. De haut en bas.

Cela commence par l'assainissement financier : [couper les banques en deux](#) et arrêter la dépendance de l'Etat à leur égard. Lancer ensuite [une politique de crédit public](#), comme Jaurès le réclamait déjà en son temps et comme nous en avons eu à la Libération pour reconstruire.

Dès lors, avec ces armes politiques, l'on pourra organiser la reprise réelle de l'économie, en fournissant les moyens de servir les retraites. C'est dans ce contexte que pourront être réellement résolues les questions de pouvoir d'achat, pénibilité, inégalités salariales hommes/femmes, souffrance et harcèlement au travail. Tenter de les résoudre dans le système actuel, c'est comme tenter de guérir un cancer avec des cachets d'aspirine. L'objectif n'est pas la recherche d'un « équilibre financier » des régimes, mais l'amélioration globale des conditions de travail et de santé, qui permettra à chacun de décider à quel âge il désire arrêter sa vie professionnelle, et non de partir parce qu'elle ou il la juge insupportable.

Le Nouvel Observateur du 20 juin 2013 écrit : « *C'est cela aussi, gouverner à gauche : s'attaquer à la réforme des retraites contre son camp.* » Pour nous, une telle attitude ne mérite qu'un mot : trahison !

Elevons donc le débat, avec la volonté de détruire l'ennemi, et non de négocier avec lui ou d'en rester à une rage impuissante, en lui abandonnant le terrain. Car c'est le fascisme financier qui vient, avec lequel on ne peut pas biaiser.

Retrouvez la politique de Jacques Cheminade pour les retraites dans son projet présidentielle : jacquescheminade.fr/Retraites
